

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 88 (1961)
Heft: 5

Artikel: De parole
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Propos du Vignoble

Qu'apportera 1961 à nos vigneron ?
Soucis, déboires, satisfaction ?

L'année a changé de millésime, mais tout au long de l'an prochain, on parlera encore de « 60 » auquel certains ne veulent pas mettre d'étiquette.

Les vigneron de Lavaux et d'autres avec eux ont été... disons étonnés, d'apprendre que le « Dézaley de la Ville », le roi de nos vins, ne porterait pas d'étiquette officielle pour l'année 1960.

C'est dommage ! Car cela risque d'avoir de fâcheux effets sur les prix et l'écoulement de nos vins de Lavaux. Comment nos producteurs pourraient-ils prétendre à des prix raisonnables quand nos meilleurs vins ne les atteignent pas ?

Jadis, nous avons eu dans le pays la « Guerre aux papiers » (les Bourla-Papey). Va-t-on connaître chez nous le Conflit des Etiquettes ?

Une bouteille sans étiquette ne présente pas, n'attire pas les regards. C'est quelque chose d'anonyme. Une bouteille, comme une jolie fille, doit être bien « habillée ».

Oh ! nous savons bien qu'une étiquette n'est pas tout et que le contenu n'est pas toujours digne du contenant.

Parfois aussi, on se laisse suggestionner. Un mien ami qui fait le commerce de vins offrait des bouteilles sous 3

étiquettes différentes. L'on dégustait une bouteille, une seconde, puis une troisième... Laquelle préférez-vous ? Invariablement les clients disaient :

« C'est la troisième, le « Clos des Singes » !

La bouteille portait un magnifique dessin reproduisant l'animal cher aux gens d'une commune que chacun connaît. Et le vigneron de nous confier après :

« C'est le même vin, tiré au même vase, seulement, il y a 3 étiquettes ! » J'ai voulu voir laquelle tirerait le mieux !...

Un beau métier que celui de vigneron !... Un ancien notaire possesseur d'un gros vignolage et d'autres cultures disait un jour à l'une de ses connaissances, jeune vigneron qui avait trimé dur pour conserver l'héritage paternel :

« Vigneron, c'est quand même un beau métier ; on est libre, on est son maître, on est... »

— Bien sûr, répondit l'autre, c'est un joli métier, mais... quand on a été notaire... avant.

Bonne année, vigneron !

Mat.

De parole

I Fëmyïe. — Mé têtoun, Marie, t'achàie fére dzoûmën ! T'avâie pôrthan dzôrâ kyè nyoun t'embrâssèrèi söü têrra !

I Marie. — Y'èitâ dè parôva : lh'îrc so'ô batô, ô dzor d'à prômenâda à Dzènèva.

L'Euphémie. — *Quand même, Marie, tu t'es laissée donner un baiser ! Tu avais pourtant juré que personne ne t'embrasserait sur terre !*

La Marie. — *J'ai été de parole : c'était sur le bateau, le jour de la promenade à Genève.*